

# Les femmes dans la vie économique

## SUJETS OU OBJETS ?

par CIDSE \*

*L'approche genre de l'économie met en question  
l'approche néo-libérale de l'économie politique.*

Les inégalités économiques (1) s'enracinent dans des systèmes politiques, sociaux, économiques et culturels où la discrimination envers les femmes est omniprésente.

### Productrices

L'économiste et anthropologue Esther Boserup a été la première à mettre l'accent sur le rôle productif des femmes et à considérer leur contribution comme un élément de modernisation économique et sociale (2). Aujourd'hui, la reconnaissance des multiples rôles des femmes dans la société remet en question les fondements même du paradigme de l'économie dominante ; elle invite à une approche de l'économie qui insiste sur le rôle crucial de la « reproduction sociale » pour garantir la pérennité du système économique mondial (3). L'analyse des implications et des effets des politiques, en matière de genre, montre qu'il faut établir un lien entre ces politiques et le contexte plus large dans lequel elles s'inscrivent : politiques fiscales, monétaires, industrielles, sociales, etc. Or, trop souvent, les droits des femmes sont moindres que ceux des hommes, s'agissant en particulier de l'accès aux ressources économiques et naturelles : terre, eau, semences, etc. Qui plus est, les femmes cumulent généralement des activités ménagères ou communautaires non rémunérées avec leurs activités économiques monétaires.

Le contexte économique actuel, et notamment le primat donné par l'approche néo-libérale au libre échange vient aviver ces discriminations.

### L'impact de la libéralisation des échanges

Les échanges commerciaux affectent autant les marchés orientés à l'exportation que les marchés locaux. Leur influence sur les ménages peut être tantôt positive – par l'amélioration des revenus et la disponibilité de biens à moindre prix –, tantôt négative, par la réduction des terres disponibles ou la perte de revenus qu'occasionne le dumping de produits importés face auxquels la production familiale est impuissante. Les politiques commercia-

\* CIDSE -  
*Les organisations  
catholiques  
de développement  
oeuvrant ensemble  
pour l'élimination  
de la pauvreté  
et la justice sociale,  
[www.cidse.org](http://www.cidse.org)*

(1) En matière d'accès au crédit, de revenu familial, de propriété foncière ou immobilière, d'équipements...

(2) **E. Boserup**, *Women's Role in Economic Development*, London, Allen and Unwin, 1970.

(3) La reproduction sociale est un terme utilisé pour définir le travail familial, non rémunéré et non comptabilisé, principalement effectué par les femmes, essentiel pour l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la santé et l'hygiène, l'éducation...



les peuvent ainsi accroître la charge de travail des femmes et accentuer la pression sur elles.

La disponibilité et l'accès aux biens – davantage de biens, parfois à un moindre coût – sont des facteurs positifs pour les femmes, à la fois comme productrices (instruments et intrants agricoles, par ex.) et comme consommatrices. Il convient, par ailleurs, d'envisager l'accès aux diverses sources alimentaires au sein de la famille : viande, féculents, légumes, etc. ; des différences existent sur ce plan entre les hommes et les femmes.

Dans les pays en développement, les deux tiers des femmes travaillent dans le secteur agricole (4). Avant que les échanges commerciaux agricoles ne commencent à être libéralisés dans les années 1990, la plupart des productrices parvenaient à répondre aux besoins de leur famille et à tirer un revenu de leur activité (5). L'effondrement des prix, consécutif à la libéralisation des échanges, a marginalisé les petits producteurs et augmenté l'insécurité alimentaire de nombreuses personnes en situation de pauvreté. Même si, dans certains cas, l'ouverture des marchés d'exportation peut s'avérer positive, elle bénéficiera surtout à ceux qui font de la culture de rente. Or les femmes qui voudraient se lancer dans des activités d'exportation devront gérer aussi le temps qu'elles accordent à la production de denrées pour la famille et à la prise en charge de celle-ci. Leur charge de travail risque alors de s'accroître. L'expansion des activités d'exportation empiète, de plus, sur l'espace réservé à la production familiale, ce qui oblige les femmes à travailler sur des terres éloignées, en bordure, où la production alimentaire s'avère plus difficile.

Les produits importés constituent, par ailleurs, une menace pour les marchés locaux. Outre la baisse des prix à la consommation, notamment de la consommation alimentaire familiale – surtout dans les zones urbaines –, ils font également baisser les rentrées d'argent issues de la vente de produits sur les marchés locaux. Ce deuxième effet pénalise davantage les femmes qui sont les principales productrices agricoles des pays en développement. Aucun risque en revanche si les femmes se spécialisent dans une production locale qui n'est pas concurrencée par les importations (6).

Les politiques de libéralisation des échanges affectent également les budgets des gouvernements. La dégressivité des frais de douane à payer aux gouvernements nationaux conduit ceux-ci à réduire les dépenses publiques et à accroître la pression fiscale dans d'autres domaines. Alors que les femmes sont déjà les premières victimes des réductions dans les dépenses publiques, surtout dans des secteurs sociaux comme la santé, elles sont pénalisées une seconde fois, comme consommatrices – surtout dans les zones urbaines –, lorsque le gouvernement décide d'accroître la pression fiscale par le biais de la TVA (7).

(4) M. Williams, *Gender mainstreaming in the multilateral trading system : a handbook for policy makers and other stakeholders*, London, 2003.

(5) FAO, *L'agriculture, le commerce et la sécurité alimentaire*, Rome, 2000.

(6) En Inde par exemple, les femmes Dalits « apportent leur récolte traditionnelle de millet au marché local et y trouvent ainsi un avantage comparatif par rapport aux grands exploitants rizières, sachant que le gouvernement considère le riz comme une denrée alimentaire destinée à l'exportation ».

(7) Dans le même temps, on assiste à un étiolement des cadres réglementaires nationaux, au déclin des capacités institutionnelles et donc de l'aptitude des gouvernements à proposer des mesures d'accompagnement qui pourraient s'avérer très importantes pour améliorer la situation des femmes.

# LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE PAR ET POUR LES FEMMES

Partout dans le monde, les femmes sont des actrices essentielles de l'activité agricole et alimentaire. Dans les pays en développement, les deux tiers des femmes travaillent dans l'agriculture (1). Largement responsables de la production pour l'autoconsommation familiale, elles sont également très impliquées dans les cultures commerciales, comme main d'œuvre familiale ou ouvrières agricoles. Elles sont également actives dans la transformation et le commerce local de produits alimentaires.

En ouvrant à une concurrence mondiale entre des acteurs économiques et des agricultures aux moyens disproportionnés, les évolutions des politiques commerciales et agricoles les touchent donc directement. Ces politiques privent les pays de la possibilité de privilégier un développement de l'agriculture familiale afin de répondre à leurs besoins alimentaires. Face à cette situation, l'exigence de la souveraineté alimentaire défend le droit pour chaque pays, peuple ou communauté de choisir sa politique agricole et alimentaire en fonction de ses priorités de développement, sans nuire à la souveraineté alimentaire des autres pays (2). Vu selon une perspective de genre, cette revendication semble très globale, mais les femmes peuvent y jouer un rôle spécifique et porter des revendications propres. Pas plus que les hommes, elles ne sont un groupe homogène : les conséquences des politiques varient selon qu'elles vivent en milieu urbain ou rural, selon leur appartenance ethnique ou religieuse, leur âge ou leur statut social, leur éducation... Surtout, l'impact diffère selon qu'elles sont concernées en tant qu'agricultrices, salariées agricoles, consommatrices, mères de familles chargées d'assurer la sécurité alimentaire du foyer, etc.

La souveraineté alimentaire se revendique d'abord au niveau international pour obtenir des changements des

règles commerciales ou des politiques de développement. Elle se traduit notamment par des mobilisations pour obtenir le droit pour tous les pays de protéger de la concurrence des produits agricoles qui sont vitaux pour leur développement local, leur sécurité alimentaire, la création d'emplois... Des mobilisations qui n'identifient pas toujours les enjeux spécifiques pour les femmes.

Au niveau national ou local, les femmes paysannes se mobilisent pour un accès égal aux outils de production (terre, eau, crédit...), ou pour avoir accès à la formation, dont elles sont généralement écartées par la tradition, les conditions (éloignement du foyer) ou la législation. Par ailleurs, de nombreuses initiatives visent à développer la transformation et le commerce local de produits agricoles ou de poissons, généralement en mobilisant les femmes. Il arrive que ces activités s'organisent à partir de produits importés (lait en poudre, cuisses de poulet...), ce qui ne permet pas de développer des dynamiques économiques au-delà des bénéfices directs pour les femmes concernées. Lorsque l'approvisionnement des femmes se fait à partir de produits régionaux, elles développent des débouchés pour les paysans ou pêcheurs locaux.

Pour réellement lutter contre la pauvreté, une approche fine en termes de genre est donc incontournable, à condition d'être réellement intégrée dans l'ensemble des réflexions et des actions, tant au niveau du lobbying international que dans les initiatives de terrain.

**Catherine Gaudard**

CCFD

(1) **Mariama Williams**, *Gender mainstreaming in the multi-lateral trading system : a handbook for policy-makers and other stakeholders*, London, 2003.

(2) Exigence développée par *La Via Campesina*, mouvement international de petits paysans, peuples indigènes et pêcheurs artisanaux.



## L'enjeu du genre pour le développement économique

Dans plusieurs secteurs de l'économie, les femmes sont également touchées de plein fouet par d'autres facteurs. Les agricultrices, qui représentent une grande partie de l'agriculture de subsistance, sont plus affectées que les hommes par la réduction des accès aux semences, aux intrants agricoles et aux plantes (8). La plupart des femmes employées dans le secteur des services ont une faible qualification et sont mal rémunérées. Il s'agit souvent de travailleuses immigrées confrontées à des problèmes de droits humains et de renvoi d'argent au pays. Les effets de la libéralisation et de la privatisation des services sont plus prégnants pour les femmes ; ils réduisent leur accès aux services en général, et à des services de base comme la santé, l'eau et l'éducation en particulier. Enfin, la promesse d'une augmentation des emplois grâce à la libéralisation des échanges est contrecarrée par la désindustrialisation engendrée par l'harmonisation des tarifs douaniers. Vu la discrimination sous-jacente en matière de genre, il est probable que les femmes seront une fois encore davantage pénalisées que les hommes.

L'égalité entre l'homme et la femme ne signifie pas qu'ils sont identiques, mais qu'ils doivent bénéficier des mêmes droits et opportunités. L'approche égalitaire permet de différencier les hommes et les femmes en groupes spécifiques ayant besoin de politiques spécifiques. Comme les femmes occupent une place essentielle dans les activités familiales et que leur accès aux ressources productives est moindre, il leur est plus difficile de profiter pleinement des opportunités commerciales, ou d'en profiter autant que les hommes. Il ne s'agit toutefois pas d'envisager la problématique des femmes dans les politiques commerciales uniquement sous l'angle de mécanismes de protection ; il faut y ajouter la promotion de l'accès aux opportunités des marchés. La promotion et l'assurance d'une participation des femmes à tous les niveaux, dans tous les pays, devraient être au cœur de l'économie, des échanges ou de la gouvernance. De même que l'appui à l'autonomisation des femmes, à leur *empowerment*.

Une perspective de développement qui se braque uniquement sur la croissance économique ne parviendra pas à résorber les inégalités entre les sexes. La parité dans l'éducation, par exemple, se traduirait par une croissance économique supplémentaire de 2 % à 5 % en Ouganda (9). Mais si la croissance économique stimule l'emploi des femmes, elle ne réduit pas les inégalités salariales (10), ni n'augmente nécessairement la qualité de vie. Une perspective favorable aux pauvres et aux exclus suppose que l'on s'intéresse spécifiquement aux questions de genre, car la croissance économique entraînée par les exportations se fait généralement au détriment des femmes (11).

(8) La mise sous brevet de certaines semences les dépouille de leurs droits et de leurs responsabilités en ce domaine.

(9) **S. Klasen**, *Does gender inequality reduce growth and development ?*, Background paper for engendering development, World Bank, 1999 ; Foreign Investment Advisory Service (2005), *Gender and Growth Assessment for Uganda*, World Bank and IFC.

(10) **CNUCED**, *Trade and gender : Opportunities and challenges for developing countries*, UN interagency Network on Women and Gender Equality, 2004 ; **S. Sequino**, *Gender inequality and economic growth : a cross-country analysis*, World Development vol. 28 issue 7, 2000.

(11) Cet article est un résumé du document de référence publié en août 2006 par le Groupe de travail sur le commerce et la sécurité alimentaire de CIDSE et Caritas Internationalis : « Le genre dans le plaidoyer sur le commerce et la sécurité alimentaire ». Ce document a été rédigé par **Sophie Charlier** (Entraide et Fraternité), **Maria Riley** (Center of Concern), **Étienne Juvanon du Vachat** et **Guillaume Légaut** (CIDSE).

CIDSE